Zeitschrift: Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse

Band: 63/1972 (1972)

Artikel: Genève

Autor: Christe, Armand / Dubois, Philippe / Hutin, Raymond

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-116010

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

GENÈVE

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Direction. — Pour remplacer M. Emile Bölsterli, adjoint à la direction de l'enseignement primaire, décédé au début de l'année, le Conseil d'Etat a fait appel à M. Daniel Aubert, inspecteur d'écoles adjoint à la direction des études pédagogiques. M. D. Aubert de même que M. Roger Journet, jusqu'alors adjoint également, ont été promus au rang de sous-directeurs dès le 1^{er} septembre.

Inspection. — M. Pierre Girod, directeur du Centre d'observation « La Petite Ourse », à Conches, a été nommé inspecteur d'écoles dans l'enseignement spécialisé, pour succéder à M. André Grillet qui exercera désormais ses fonctions d'adjoint à la direction du Service médico-pédagogique à plein temps. En outre, afin d'alléger la tâche des inspecteurs du secteur spécialisé, une nouvelle inspectrice d'écoles a été désignée en la personne de M^{me} Claudine Schaefer, assistante pédagogique.

Elèves. — Au 15 novembre, on dénombre au total 32 530 élèves contre 32 639 au 31 décembre 1971. Si les classes facultatives de la division enfantine enregistrent, comme l'an passé, une légère régression, les degrés primaires, eux, continuent à recevoir les volées d'enfants correspondant aux années pendant lesquelles la courbe des naissances atteignait son maximum. Quant à l'effectif du secteur spécialisé, il est stationnaire. Il est intéressant de relever que, durant la décennie écoulée, le nombre des classes à deux ou plusieurs degrés n'a cessé de diminuer (217 en 1962; 174 en 1972), au profit de celui des classes à un seul degré (563 en 1962; 1050 en 1972). Quant au nombre moyen des élèves par classe, la direction de l'enseignement primaire s'est efforcée de le maintenir aux alentours de 25 dans le secteur enfantin, 26 dans les classes primaires et 11 dans l'enseignement spécialisé. Sous l'angle de la nationalité, les élèves se répartissent de la manière suivante: 25 % de Genevois, 36 % de Confédérés et 39 % d'étrangers.

Personnel. — Au nombre de 1319 au 31 décembre 1971, les titulaires de classes atteignent cette année, à pareille époque, l'effectif de 1357. Le département ayant renoncé à engager de nouveaux suppléants, 68 classes ont dû être confiées en septembre à des candidats à l'enseignement. Les nouvelles dispositions du règlement des études pédagogiques, réintroduisant une possibilité de contingentement dans chacune des catégories d'enseignement, ont été approuvées par le Conseil d'Etat et sont entrées en vigueur le 1er mai. En vertu de cette nouvelle réglementation, le département a fixé comme suit les effectifs des candidats qui seront admis à poursuivre leurs études pédagogiques, après classement au terme de l'année probatoire 1972-1973:

- a) division enfantine
- 35 postes de maîtresses
- b) division primaire
- 55 postes d'institutrices
- 25 postes d'instituteurs

c) division spécialisée 2 postes d'institutrices 2 postes d'instituteurs

En date du 30 août, le Conseil d'Etat a adopté le règlement sur la stabilisation du personnel enseignant suppléant de l'enseignement primaire. Ces dispositions réglementaires permettent d'accorder aux suppléants la garantie d'emploi qu'ils sollicitaient depuis de nombreuses années, en contrepartie des services rendus à la collectivité durant la longue période de pénurie de maîtres brevetés. Ainsi, 234 suppléants ont été stabilisés à titre rétroactif au 1er septembre.

Perfectionnement. — L'effort commencé en 1967, dans le domaine de la mathématique moderne, s'est poursuivi. Un nouveau cours facultatif a pu être offert au corps enseignant durant le printemps. En automne a débuté un cours de recyclage, facultatif également, en linguistique et en grammaire générative et transformationnelle, de manière à préparer les maîtres à l'application prochaine du plan d'études romand. Signalons en outre deux expositions, ouvertes au public, mais présentant pour les titulaires un indéniable intérêt d'ordre didactique: « Lire en classe » (mise en évidence de l'importance de la lecture suivie) et « Activités créatrices » (réalisations dans la ligne des futurs programmes romands). Enfin, depuis cette année, les maîtres ont été invités à partager l'engouement des candidats à l'enseignement pour les activités déployées par le ciné-club des études pédagogiques.

Enseignement. — La généralisation du nouveau programme de mathématique se poursuit conformément aux prévisions; l'ensemble des classes de la division enfantine et 489 classes primaires et spécialisées sont maintenant atteintes. L'expérience d'introduction d'un programme de grammaire nouvelle continue dans une vingtaine de classes. Dans le but de développer chez les élèves la connaissance du milieu par la pratique d'enquêtes et de promenades documentaires, la direction de l'enseignement primaire met à la disposition des maîtres deux minibus avec chauffeurs permettant le transport des classes à pied d'œuvre. Signalons enfin, dans le domaine de la promotion des élèves, l'expérience en cours dans une école suburbaine et consistant en la création d'une classe dite de soutien. Cette classe accueille chaque jour, sur l'horaire scolaire, à tour de rôle pendant une heure environ, des groupes réduits d'élèves éprouvant des difficultés en français ou en mathématique et promus en marge des normes réglementaires à la fin de l'année scolaire précédente. Leur heure journalière d'appui terminée, les élèves regagnent leur classe habituelle, où ils suivent, dans les autres disciplines, le même programme que leurs camarades. Le bilan de cet essai ne pourra être établi que dans un ou deux ans. Relevons enfin la reprise, sous une forme légèrement modifiée, de l'essai de suppression totale ou partielle des devoirs à domicile entrepris l'an dernier.

Moyens d'enseignement. — Les maîtresses de première année primaire ont reçu, dès leur parution, la méthodologie et un exemplaire des fiches d'élèves relatives à la mathématique et élaborées sur le plan romand. L'ensemble du corps enseignant a reçu le premier tome de l'ouvrage de M. Charles Burdet, Mathématique de notre Temps; Ensembles et Relations,

qui donne le bagage théorique minimum que doivent posséder maîtres et maîtresses sur ces notions. En mathématique également, de nouvelles éditions genevoises des cahiers d'exercices ont été distribuées aux élèves des degrés 1, 2, 3 et 6. Citons aussi une nouvelle édition du recueil de chansons Carillon II et de la brochure se rapportant à l'enseignement de la correspondance. Commencé en 1970, l'équipement systématique des classes en moyens audio-visuels s'est poursuivi. Plus de 140 enseignants des degrés 4 à 6 disposent maintenant d'un diascope dans leur classe et ont le loisir d'utiliser les quelque 150 diapositives de géographie locale et 210 diapositives de géographie suisse dont est dotée leur école.

Activités parascolaires. — La progression relevée ces dernières années s'est poursuivie. Elle est particulièrement marquée en ce qui concerne l'aide apportée aux élèves non francophones: 58 cours d'initiation à la langue française (division enfantine), intégrés à l'horaire scolaire; 14 cours d'initiation (division primaire), extrascolaires; 29 cours de consolidation (division primaire), intégrés à l'horaire scolaire. Plusieurs écoles primaires accueillent en outre des cours de culture et de langue italiennes et espagnoles. Des tractations sont en cours avec l'Allemagne, la Suède et la Belgique pour la mise sur pied de cours semblables.

Vie scolaire. — De nombreux spectacles ont été offerts aux élèves durant l'année: Le Hérisson bleu (marionnettes à tiges), L'Oiseau de Paix, Le Bon Petit Diable (marionnettes à fils), Ninigra et Aligre (marionnettes à tiges du Théâtre Tandarica, de Bucarest), La Fiancée vendue (opéra de Smetana). Le Convivium musicum (artistes de l'orchestre de la Suisse romande) a donné quarante concerts de musique de chambre dans les écoles. Enfin, plusieurs fanfares ont collaboré à la réussite d'un concert-information organisé au Grand-Théâtre. Dans un autre ordre d'idées, près de 2000 élèves ont apporté leur contribution — sous forme de lettres, de collages ou de travaux manuels — à la Journée des malades organisée par la commission des aumôneries de l'Hôpital cantonal.

Armand Christe
Directeur de l'enseignement primaire

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET PROFESSIONNEL

Problèmes généraux

Pour faciliter les travaux de réforme du Collège de Genève, la direction de l'enseignement secondaire a chargé M. Jean-Jacques Streuli, directeur adjoint du Collège Voltaire, d'une mission temporaire de coordination.

Bien que le nombre de classes n'ait pas augmenté proportionnellement au nombre d'élèves supplémentaires, 365 nouveaux enseignants ont été

engagés, dont ¹/₃ ne proviennent pas de l'Université de Genève.

Aux Etudes pédagogiques, 109 certificats d'aptitude à l'enseignement secondaire ont été décernés en 1972 (48 en 1970 et 57 en 1971). En septembre, 175 candidats ont commencé les études de première année. Une telle augmentation a exigé le renforcement des équipes de formateurs.

Outre les stages et séminaires de formation continue organisés par les Etudes pédagogiques et par les écoles, il faut signaler dans le domaine de la recherche pédagogique qu'une centaine de groupes de maîtres s'occupent d'améliorer les méthodes, de créer de nouveaux matériels et documents pour l'enseignement.

En raison de difficultés rencontrées dans la construction de nouveaux bâtiments scolaires, les directions des écoles ont systématiquement recher-

ché l'utilisation optimale des locaux existants.

Un soin tout particulier est voué à l'information professionnelle des élèves qui vont achever la scolarité obligatoire. En février, une exposition a présenté un programme des professions; dès septembre, chaque collège du Cycle d'orientation est doté d'une petite exposition permanente

renouvelée tous les quinze jours.

De plus en plus, les maîtres admettent l'intérêt des nouveaux matériels auxiliaires de l'enseignement. Pour encourager leurs recherches, un Service des moyens audio-visuels a été créé, dont le directeur est M. Maurice Wenger. Ce Service englobe le Centre technique audio-visuel qui existait déjà sous un autre nom; il doit surtout, en liaison avec les Etudes pédagogiques et le Centre de télévision du Cycle d'orientation, promouvoir l'emploi des moyens audio-visuels existants et coordonner la création de nouveaux matériels didactiques.

Ecoles secondaires

Au Cycle d'orientation, l'expérience des niveaux et des options a été étendue à l'ensemble du Collège de Budé. Un ordinateur a permis un travail considérable dans les domaines administratif et pédagogique. La TVC0 continue de produire des émissions (25 en 1972) et a mis en travail une commission de recherche. Plusieurs directeurs ont été désignés: M. L. Berlie au nouveau collège du Foron, M. J.-F. Sandoz au Collège du Renard, M. M. Thion au Collège de Pinchat. Le Collège de la Florence a été sensiblement agrandi; comme les 14 autres, il recevra deux laboratoires de langues.

Au Collège de Genève, la Commission d'application de la réforme a déposé en mars un rapport conforme aux exigences fédérales de l'ORM, tandis que le Collège Rousseau poursuit l'étude d'un projet plus novateur. Un cours de sciences politiques a permis d'organiser au Collège Rousseau des débats entre politiciens, élèves et professeurs. Divers sites du canton ont été aménagés en réserves naturelles scolaires et sont utilisés comme

zones d'études pratiques en écologie.

Le Collège du soir, dont la fondation remonte à dix ans, a mis en place ses propres examens de maturité et en novembre 1972 a obtenu de la Commission fédérale de maturité la « nostrification » des diplômes qu'il délivre.

La nouvelle Ecole de culture générale est destinée aux élèves désireux de continuer des études avant de commencer une formation professionnelle. Conçue selon le système des options et des niveaux, elle accueille des jeunes gens des deux sexes.

L'Ecole supérieure de commerce et les Ecoles techniques ont participé de diverses manières à l'effort d'information sur les professions. Dans les deux écoles, le nombre de classes préparatoires est en augmentation.

Limitées dans leur développement quantitatif par le manque de place, les Ecoles d'art étudient et appliquent progressivement une profonde ré-

forme de l'enseignement.

L'Ecole professionnelle pour l'industrie et l'artisanat a occupé en septembre les premiers locaux disponibles au nouveau Centre professionnel de Lancy. Un certain nombre d'apprentis bénéficient d'une troisième demijournée scolaire. Pour les meilleurs apprentis mécaniciens, des programmes spéciaux préfigurent une future école professionnelle supérieure.

Philippe Dubois

Directeur général de l'enseignement secondaire

SERVICE DE LA RECHERCHE PÉDAGOGIQUE

Les recherches concernant la réforme de l'enseignement de la mathématique à l'école primaire ont été poursuivies, conformément aux plans établis antérieurement, en liaison étroite avec la direction de l'enseignement primaire et la Commission romande des moyens d'enseignement en mathématique. Les principaux axes de recherches touchent au développement du raisonnement logico-mathématique, à la construction du nombre et au calcul numérique, à la résolution des problèmes, à l'apprentissage des notions spatiales et géométriques. Des indications méthodologiques et des cahiers d'exercices destinés à faciliter l'adoption du plan d'études romand ont été élaborés. Comme les années précédentes, le service a assumé la responsabilité de la formation du corps enseignant en exercice dans ce domaine. En outre, l'information des parents d'élèves a été intensifiée: aux conférences, présentant le nouvel enseignement de la mathématique d'une manière générale, sont venus s'ajouter, à la demande des associations de parents, des cours dont l'objectif consiste à donner la possibilité aux parents intéressés de mieux comprendre les activités proposées en classe à leurs enfants.

Dans le domaine du français, les travaux ont porté sur la lecture silencieuse, l'accent étant mis sur la recherche d'une information utile dans un écrit et le décodage d'un problème mathématique présenté sous la forme d'un texte. Ils ont aussi concerné l'étude de l'expression écrite, dans la forme où celle-ci est abordée dans le plan d'études romand. En outre, les études relatives à l'apprentissage de l'utilisation d'un dictionnaire ont été poursuivies en étroite collaboration avec les cantons romands intéressés par ce problème.

Une analyse comparative des programmes de plusieurs écoles techniques suisses et étrangères dans lesquelles une formation dans le domaine

du génie chimique est assuré a été entreprise.

Comme de coutume, le service a collaboré au dépouillement et à l'ana-

lyse des épreuves générales primaires.

Les relations avec l'Institut romand de recherches et de documentation pédagogique (IRDP) se sont intensifiées. Elles concernent principalement la coordination des recherches entreprises dans les différents cantons, l'apprentissage de la lecture, la création des ouvrages nécessaires à

l'enseignement de la mathématique, l'introduction prochaine du plan d'études romand pour les quatre premières années de la scolarité, la

formation permanente des chercheurs en pédagogie.

La collaboration avec l'école de psychologie et des sciences de l'éducation (EPSE) s'est poursuivie dans trois domaines: pédagogie expérimentale pour les étudiants de première année, collaboration à la formation des étudiants en psychopédagogie, formation complémentaire de jeunes chercheurs préparant un diplôme de spécialisation post-licence.

RAYMOND HUTIN directeur a. i. du service de la recherche pédagogique

SERVICE DE LA RECHERCHE SOCIOLOGIQUE

La série des cahiers du service de la recherche sociologique s'est enrichie d'un nouveau numéro (Nº 6), « La carrière scolaire et ses rapports avec l'origine sociale ». De son côté, l'étude de la préscolarisation, commencée en 1971, a été prolongée par une analyse de la scolarisation progressive d'une génération d'enfants entre les âges de 4 et 6 ans. Enfin, un document de travail sur « La consommation de drogues parmi la jeunesse » marque le début des travaux préparatoires d'une étude de ce problème. Ces travaux ont donné lieu au dépôt d'une requête auprès du Fonds national suisse de la recherche scientifique pour une recherche de grande envergure (environ trois ans), entreprise en commun avec l'Office de la jeunesse et le Centre d'études sociologiques de l'Université de Lausanne.

La section d'organisation et de traitement de l'information a poursuivi la tenue à jour et l'exploitation d'un fichier sur ordinateur des élèves de toutes les écoles du canton (60 000 individus). Ce fichier est exploité à des fins administratives et statistiques pour l'ensemble des services du département et plusieurs services des autres départements. La section a mis une partie de ses ressources à la disposition du groupe informatique de l'enseignement secondaire pour une expérience nouvelle dans le domaine de la réorganisation des classes au Collège de Genève et à l'Ecole supérieure de commerce. Cette expérience a pleinement réussi : elle a permis avant même la rentrée scolaire de mettre à la disposition des écoles des états nominatifs

et des statistiques d'élèves résultant du traitement par ordinateur.

La section collabore enfin étroitement aux travaux du groupe de travail chargé de la mise en place d'un nouvel ordinateur de gestion, créé par le Conseil d'Etat à la suite du rapport déposé par la commission chargée d'élaborer une politique informatique pour l'Etat de Genève. Un premier projet d'une base de données scolaires a été élaboré.

L'annuaire statistique de l'éducation publié par la section de statistique et de planification scolaire comprend dorénavant également une série de tableaux concernant les diplômes décernés dans l'enseignement secondaire

et professionnel.

Walo Hutmacher Directeur du service de la recherche sociologique

Liste des publications récentes du SRS:

SRS: Besozzi, Claudio, Graber, Claire: La consommation de drogue parmi la jeunesse. Elément d'un projet de recherche. Mars 1972, S. 72.03.

SRS: Informatique au SRS — Travaux actuels et projets à réaliser. Mars 1972, S. 72.02.

Perrenoud, Philippe: Notes à propos des taux de transition. Mars 1972.

Petitat, André: La carrière scolaire et ses rapports avec l'origine sociale en particulier avec la formation du père — Pour une approche explicative des phénomènes scolaires. Cahier Nº 6 du Service de la recherche sociologique. Décembre 1972.

Melihi, Nepomucena: Enquête sur l'orientation des anciens élèves de l'enseignement secondaire supérieur — Volées 1969 et 1970. Décembre 1971.

Hadorn, Reto: Programmes généraux de représentation graphique opérant sur le traceur Benson. Juin 1972, S. 72.04.

SRS: Rapport d'activité du SRS au 31 mai 1972. S. 72.05.

SRS: Annuaire statistique de l'éducation. Août 1972, S. 72.06.

SRS: Projet d'une base de données scolaires. Octobre 1972.

SRS: Organisation des groupes d'enseignement et tuteurs et listes nominatives dans un système de classes à niveaux et options — Dossier d'analyse. Novembre 1972, S. 72.07.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Année après année, l'Université rencontre un même problème fondamental, celui de concilier les exigences découlant tout à la fois de sa mission d'enseignement et de recherche — à laquelle s'ajoute une responsabilité grandissante dans le domaine de la formation continue et de l'éducation permanente — et celle provoquée par la nécessité de s'adapter au nombre croissant des étudiants et à la rapide évolution des connaissances. Dans cette perspective, nous nous limiterons à mentionner les problèmes suivants:

1. Administration

Après avoir passé par une première période de mise en place, l'administration de l'Université s'est consacrée en 1972 à affiner ses procédures et à combler un certain nombre de lacunes qui s'étaient révélées. Pour ce faire, elle recourt de plus en plus à l'ordinateur du Centre cantonal d'informatique.

Actuellement, c'est non seulement le fichier administratif des étudiants (avec les opérations d'immatriculation, d'inscriptions, etc.) qui est traité sur ordinateur, mais ce sont également les statistiques cantonales et fédérales ainsi que, à titre d'expérience pilote pour une faculté, le contrôle des

études et l'entrée des résultats des examens.

Sur un autre plan, la mise au point d'un système élaboré de gestion intégrée se poursuit et, en particulier, par la définition d'un concept comptable qui doit permettre à la direction de l'Université d'avoir une connaissance toujours plus approfondie de la manière dont les moyens

mis à disposition de l'Université par la collectivité sont utilisés en faveur de l'enseignement et de la recherche. A cet effet, une collaboration suivie s'est établie avec différentes instances de l'Administration cantonale, de manière que les progrès qui peuvent être effectués ici et là profitent à l'ensemble des services.

2. Corps enseignant et étudiants

Le nombre des postes d'enseignements a augmenté en 1972 de 21 unités, et 14 d'entre eux sont des enseignements professoraux nouveaux:

- 3 en sciences: minéralogie, informatique, physique générale;
- 5 en médecine: immunologie clinique, néphrologie, histologie et embryologie, cardiologie, radiothérapie;
- 3 en sciences économiques et sociales: économie administrative (deux), sociologie;
- 1 en droit civil: droit civil;
- 2 à l'Ecole de psychologie et des sciences de l'éducation: psychologie sociale expérimentale, pédagogie-technologie de l'éducation.

8 professeurs de toutes les facultés ont bénéficié d'un congé scientifique.

Durant cette année, la croissance des étudiants fut moins rapide que durant les années précédentes et ils atteignirent le nombre de 6385 (6703 en tenant compte des institutions en relation avec l'Université: Institut universitaire de hautes études internationales, Centre d'études industrielles, Centre universitaire d'études œcuméniques).

C'est la Faculté des lettres qui enregistra la hausse la plus importante, et l'Ecole de traduction et d'interprétation la baisse la plus sensible.

Pour la première fois le nombre des étudiants domiciliés à l'étranger est inférieur à 30 % (28,28 contre 30,02 en 1970).

Les étudiants domiciliés à Genève, eux, passent de 40,84 % à 43,13 % et les étudiants domiciliés en Suisse, hors de Genève, de 29,12 % à 28,58 %.

L'augmentation du nombre des doctorants (540 contre 477 en 1970-1971) montre la tendance générale à une prolongation des études au-delà de la licence.

3. Recherche

En réponse à une demande formulée par le rectorat, la Commission de recherche de l'Université a publié en 1972 un rapport sur l'activité de l'Université de Genève. Plus de 200 professeurs ou groupes de chercheurs ont bien voulu s'associer à ce travail dont les résultats ont été consignés en un volume publié au début de l'année et en un supplément diffusé à fin décembre 1972.

De cette enquête sur la recherche au sein de l'Université, plusieurs observations positives méritent d'être retenues:

1. L'activité de recherche dans l'Université est considérable, et son ampleur est certainement sous-estimée même par les membres de notre Institution.

- 2. Pour de nombreux groupes, cette activité scientifique est exercée dans des domaines dits « de pointe ». Elle se trouve alors en compétition valable avec des groupes de chercheurs d'autres Universités ou Centres de recherches suisses et étrangers.
- 3. Les recherches faites dans notre Université sont largement reconnues à l'étranger.
- 4. La plupart des chercheurs ou groupes de chercheurs de l'Université travaillent en collaboration avec des chercheurs d'autres Instituts, genevois, suisses ou étrangers.
- 5. Au vu des réponses obtenues, nous pouvons constater que la plupart des recherches ont une influence directe sur l'enseignement, car elles incitent les chercheurs à mieux connaître certains domaines et, tout naturellement, à dispenser un enseignement à la fois moderne et original. Plusieurs collègues insistent sur le fait que leur activité de chercheur est un élément essentiel d'enrichissement pour leur enseignement.

Bernard Ducret Secrétaire général de l'Université

JURA BERNOIS

Début de l'année scolaire en automne

Dans notre chronique de l'année dernière, nous avons laissé entrevoir la possibilité d'un rejet par le peuple du projet de loi réglant l'âge d'entrée à l'école et le début de l'année scolaire en automne. Ce projet de loi coupait le canton administrativement en deux régions, puisqu'il fixait le début de l'année scolaire au 1^{er} octobre pour la partie alémanique et 15 août pour la partie francophone. Cette mesure créerait une situation inacceptable pour la ville bilingue de Bienne et pour les communes suburbaines.

Une motion urgente du député Graf, directeur des écoles de la ville de Bienne, visant à fixer une date unique du début de l'année scolaire pour l'ensemble du canton, fut acceptée à une forte majorité par le Législatif bernois. Appelé à se prononcer sur un nouveau projet de loi fixant le début de l'année scolaire uniformément au 15 août, le Grand Conseil bernois, donnant son aval à une forte majorité, fit sans aucun doute un geste appréciable en faveur de sa minorité linguistique. De son côté, la Direction de l'instruction publique élaborait un nouveau décret d'application de la loi, prévoyant trois années courtes de transition.

Lors de la votation populaire des 3 et 4 juin 1972, l'ancien canton a, par 96 400 non contre 40 800 oui, très nettement rejeté le projet, alors que le Jura se prononçait dans un rapport de sept contre un, soit par 12 400

voix contre 1800, en faveur de la coordination.

Les motifs du rejet dans l'ancien canton sont multiples. Contrairement au sondage d'opinion effectué par la Direction de l'instruction publique, de très nombreux enseignants n'ont pas voulu souscrire à une période transitoire prévoyant trois années scolaires courtes. De nombreux citoyens